



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 2183

Texte de la question

OTAGES FRANÇAIS EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Robert Lecou. Monsieur le ministre des affaires étrangères, permettez-moi d'associer à ma question mon collègue Bernard Gérard, maire de la commune de Marcq-en-Baroeul, où demeure la maman d'Hervé Ghesquière.

En rencontrant les parents de Stéphane Taponier, l'un des deux otages prisonniers des talibans en Afghanistan, j'ai rencontré une mère, un père et un frère inquiets mais aussi combattifs, confiants et dans l'espoir.

Inquiets : comment ne pourraient-ils pas l'être alors que depuis 127 jours, leur fils et son confrère Hervé Ghesquière sont entre les mains d'hommes qui ne considèrent pas la vie mais qui l'exploitent et menacent de tuer.

Confiants, dans l'action des autorités françaises et dans la volonté du Président de la République de tout mettre en oeuvre afin d'obtenir la libération des otages.

Dans l'espoir, parce qu'ils ont justement confiance dans cette volonté politique et dans le soutien populaire que les Français apporteront s'ils sont informés, comme ils l'avaient été pour les précédents otages, qui furent libérés au grand soulagement de la France.

Voilà les parents que j'ai rencontrés, monsieur le ministre, il y a quelques jours, lors d'une manifestation de soutien organisée à Montpellier par les confrères de Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière. Ces journalistes, qui s'étaient réunis sur la place publique, exprimaient leur soutien à leurs confrères et à leurs familles ainsi que leur engagement pour le juste combat des libertés fondamentales, de la liberté d'enquêter et de la liberté de s'exprimer. On peut faire nôtre la formule : il n'y a pas de liberté sans liberté d'expression.

En évoquant cette situation, je souhaite qu'avec l'adhésion unanime de l'Assemblée nationale, le combat des familles, le combat des journalistes et le combat que vous menez soient le combat de la France contre l'ignominie des prises d'otages.

Dans ce contexte, je vous prie, monsieur le ministre, de bien vouloir nous communiquer les informations que vous avez sur la situation des deux otages français en Afghanistan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

Plusieurs députés du groupe SRC. Un ministre qui ne sait rien !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, nous sommes très sensibles aux pressions dont vous parlez et à l'émotion soulevée. Nous saluons non seulement les familles, que nous rencontrons souvent, et les comités de soutien, mais également cette pression populaire. Nous y sommes sensibles autant que vous, croyez-le bien.

Le centre de crise qui a été mis en place est à leur disposition jour et nuit. Nous suivons cette affaire en permanence. Nous rencontrons les familles : le Président de la République les a reçues deux fois. Que croyez-vous que nous puissions faire de plus ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Albert Facon. Quel aveu !

M. le président. Mes chers collègues, la question est suffisamment grave pour que nous écoutions la réponse attentivement.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Que croyez-vous que nous néglignons ? Rien ! Nous sommes à l'écoute de tous les intermédiaires, s'il y en a. Nous sommes attentifs à tous les bruits et suivons tout ce qui se passe dans la région. Je vous rappelle qu'il s'agit de la vallée de la Kapisa et de la région d'Omar Kheyl. Nous pensons que les otages n'ont pas bougé et qu'ils sont toujours dans un haut de vallée. Nous savons aussi qu'ils se déplacent de maison en maison la nuit, mais nous ignorons où ils se trouvent exactement. Personne ne le sait. Nous pensons encore qu'ils sont restés en Afghanistan, et donc qu'ils ne sont pas passés au Pakistan. Soyez en tout cas assuré que rien n'est négligé.

Vous avez fait allusion à des libérations antérieures d'otages, et au nécessaire retentissement qui les avait entourées. Mais après quels délais se sont-elles produites ? Malheureusement pour Hervé Ghesquière, Stéphane Taponier et leurs familles, la durée de leur détention n'est pas pour le moment excessive s'agissant d'un enlèvement crapuleux.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2183

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2010